



## Rencontre d'information sur la situation en contexte de COVID-19 tenue en ligne (via Zoom) mardi 24 mars 2020, de 8 h à 9 h 30 à l'initiative de la CDC AL

**Total de 81 personnes participantes, majoritairement des organismes communautaires, dont :**

- 6 membres de l'équipe de la CDC AL,
- la directrice de la TROC-Montérégie
- la coordonnatrice du Réseau national des Tables régionales des groupes de femmes du Québec,

**ainsi que des partenaires, soit :**

- les responsables de l'organisation communautaire du CISSS-ME et du CISSS-MC,
- la directrice du Bureau de Développement social et communautaire de la Ville de Longueuil,
- les bureaux de circonscriptions provinciales de Laporte et de Marie-Victorin.

---

*Ce document se veut une synthèse des principales questions posées (**en gras**) avec les réponses apportées par les partenaires présents. Vous pouvez consulter la présentation en [cliquant ici](#) (veuillez noter que dû à une erreur technique, la présentation commence à la 18<sup>e</sup> minute). La vidéo sera en ligne pour au moins deux semaines.*

### À propos des organismes communautaires

#### **Services essentiels**

**Qu'est-ce qui est considéré comme services essentiels (ex. : maison répit vacances pour famille de jeunes avec déficience) ? Est-ce qu'on ferme et après on fait une demande d'être reconnu comme un service essentiel (ex. : Entraide pour hommes, services pour hommes en violence conjugale) ?**

- Si le CA considère que votre organisme est un service essentiel pour la communauté, personne ne va vous questionner.
- Voir les consignes ministérielles pour les maisons de répit dans le bulletin *La TROC en bref* et demeurer en lien avec le CISSS ou l'équipe PSOC. Voir le bulletin *TROC en bref*, régulièrement, les consignes ministérielles peuvent varier.
- L'organisme doit évaluer le rapport coûts-bénéfices : risques de transmission du virus VS maintien des services avec précautions. Discussion à avoir avec vos employéEs aussi, selon leurs besoins (ex. : services à domicile avec un seul intervenant habituel, si personne n'est malade; cuisine/livraison de repas ne permettant pas de rester à 2 mètres d'autrui, mais on fait au mieux).

## **Télétravail**

### **Si le personnel ne dispose pas des équipements pour travailler à domicile, peut-il venir travailler à nos bureaux ?**

- S'il s'agit de services essentiels (ex. : prévenir la détresse chez des personnes vulnérables), il est préférable de maintenir un niveau de travail, en suivant les recommandations de distanciation (2 mètres entre les personnes) et en appliquant des mesures d'hygiène pour éviter la contamination entre les employéEs (désinfection des surfaces touchées). Avec ces mesures, il est aussi possible de réaffecter le personnel aux tâches essentielles (ex. : en remplacement de bénévoles confinésEs).

- Beaucoup de personnes dans le milieu de la santé continuent de travailler. Tous les travailleurs de la santé ne sont pas touchés par les mesures de confinement, mais informellement, tous les travailleurs du milieu communautaire sont également considérés comme des travailleurs du milieu de la santé également. Afin de désengorger les services de santé, le gouvernement souhaite qu'on maintienne les services essentiels, le plus possible en télétravail.

### **Comment tenir des réunions en ligne, comme celle-ci ce matin ?**

- Pour tenir des réunions en ligne, la CDC AL a une licence de Zoom, qu'elle peut partager avec ses organismes membres. Cela peut être géré par l'organisme lui-même ou par un animateur-hôte, par exemple pour la tenue d'une réunion extraordinaire de CA. Pour y recourir, il leur suffit de préciser les données (date, heures, nombres de personnes, objet de la réunion) en écrivant à [info@cdcal.org](mailto:info@cdcal.org) et Namogo va faire le suivi avec eux pour que ce service leur soit disponible.

## **Paiement des salaires -- mises à pied temporaires**

### **Si on ferme, est-ce qu'on continue de payer les employéEs ou les met-on en chômage ?**

- Les locaux peuvent être fermés et le personnel offrir des services par le télétravail, même si celui a des limites (nature des tâches, conciliation travail/famille),

- Si l'organisme n'a pas de baisse de revenus, il n'a pas à pénaliser ses employéEs, mais s'il a des baisses de revenus, dans ce cas, la mise à pied temporaire peut être nécessaire.

- S'il n'est possible de trouver des bénévoles pour compenser l'absence d'employéEs malades ou devant être confinés à demeure, il est pensable de faire des mises à pied pour libérer la masse salariale. Le gouvernement regarde pour du financement supplémentaire aux organismes; à suivre.

- L'organisme gardant alors un lien d'emploi pour 6 mois avec une personne mise à pied temporairement, il n'y a donc pas besoin de viser sa banque de vacances. -Pour références, voir :

<https://www.cnt.gouv.qc.ca/fin-demploi/mise-a-pied-licencierement-congediement-et-demission/index.html>

## **Financements par projets**

### **Qu'est-ce qu'on fait avec nos projets ponctuels qui pourraient ne pas être réalisés / complétés ?**

#### **Risquons-nous de perdre le financement ?**

- Le financement des projets est maintenu, donc il est possible de continuer à payer la ressource embauchée, en la réaffectant à d'autres tâches si celles prévues au projet ne peuvent continuer. À ce jour, rien ne dit que les projets seront ou pas rallongés (durée, budget), Il n'y aura pas de perte d'argent pour les projets qui sont financés par tout ce qui est gouvernemental. Les organismes ne devraient pas avoir à mettre la personne-ressource au chômage ni avoir à compléter le projet dans les temps prévus.

-Une note va circuler quant au financement de projets par le fédéral : le financement est maintenu. Il y aura souplesse pour la reddition de comptes et les délais. Jusqu'à maintenant, il n'y a rien d'écrit officiellement, mais des personnes-clés talonnent le fédéral pour avoir des preuves écrites du gouvernement concernant le maintien du financement. Le message est de continuer comme on peut,

les organismes ne se feront pas chicaner pour avoir poursuivi le travail communautaire permettant de désengorger les hôpitaux.

- Au provincial, une note du MSSS aux regroupements nationaux encourage un arrimage de tous les ministères. Pour ce qui est de prolonger les projets, c'est un autre débat, mais les versements vont continuer à rentrer.

- Les organismes ont des responsabilités en tant qu'employeurs, ils doivent continuer de payer les employés.

### **Perte de revenus d'autofinancement**

Préoccupation pour la survie des organismes dont une grande partie du financement est liée à des activités d'autofinancement (ex. : friperie, services de traiteur), qui vont avoir des pertes de revenus. Selon des contacts faits avec Nicole Ménard, députée, il y a des pourparlers avec le gouvernement pour remplacer la perte de revenus; à suivre.

*La TROC-M suggère fortement aux organismes de noter leurs besoins s'ils manquent d'argent. Tout porte à croire qu'une enveloppe va descendre, il est donc important de chiffrer les besoins essentiels pour faire face à la crise actuelle.*

- **Le Bulletin *La TROC-M en bref* est disponible sur le site [www.trocm.org](http://www.trocm.org); on peut envoyer ses coordonnées à [trocmon@videotron.ca](mailto:trocmon@videotron.ca) pour le recevoir ensuite par courriel.**
- **Pour toute situation particulière, les organismes peuvent contacter la CDC AL : [info@cdcal.org](mailto:info@cdcal.org)**
- **Parmi les services essentiels, la Ville de Longueuil compte le soutien aux organismes communautaires.** Un comité (comprenant entre autres quelqu'unE de chacune des Villes de l'agglomération, Moisson Rive-Sud, les CISSS, la CDC AL) tient des réunions par Zoom, dont une cet avant-midi même, pour chercher des réponses appropriées aux besoins des organismes.

### **À propos de services offerts, des besoins de certaines catégories de personnes en particulier**

#### **Soins pour personnes immigrantes dont le statut ne donne pas accès aux soins de santé**

- Selon informations disponibles (voir PowerPoint), le diagnostic pour la COVID 19 est gratuit, mais pas le traitement.

Le lien à l'attention des personnes immigrantes : <https://accesss.net/informations-multilingues-sur-le-coronavirus-covid-19/>

#### **Services d'hébergement face à la maladie**

- Les organisatrices / organisateurs communautaires communiquent avec les organismes pour savoir si les ressources en hébergement sont capables de recevoir plus de personnes, notamment pour les personnes hospitalisées qui n'ont pas de symptômes de COVID-19, afin de les sortir des hôpitaux. Un portrait est en cours de réalisation.

- Y'a-t-il moyen d'avoir rapidement à des tests pour la COVID-19 ? Où peut-on envoyer des personnes infectées pour éviter d'infecter les autres personnes hébergées ?

- Carrefour pour elle accueille des femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants et est obligé de conserver deux chambres vides pour des personnes infectées. Est-ce que le CISSS pense à des alternatives pour les femmes et familles en situation de violence conjugale qui n'ont pas de chambres ? Quelles sont les alternatives (en hôtels) ?

- *Le CISSS ME répond qu'un comité de travail se penche sur les besoins pour tous les types d'hébergement et tente d'avoir des réponses rapidement.*

- La TROC-M mentionne que toutes les possibilités sont évaluées, comme d'avoir des chambres d'hôtel privées pour personnes contaminées qui n'ont pas besoin d'hospitalisation, afin de les sortir de lieux d'hébergement.

### **Aide alimentaire**

- Action Nouvelle Vie continue le dépannage alimentaire auprès de 1000 familles et a encore de la place pour 50 à 75 familles, pour des paniers d'une valeur d'environ de 175 \$; les organismes peuvent y référer.

- Le CSSS-ME beaucoup d'appels en lien avec l'approche du 1<sup>er</sup> avril (jour d'arrivée des chèques gouvernementaux pour bien des gens démunis), par rapport à la livraison par les épiceries (certaines ont des délais de 4 à 5 jours et n'acceptent plus le paiement en argent comptant); par rapport aux déménagements du 1<sup>er</sup> juillet, sur quoi se penchera le Comité coordination de la Coalition pour le droit au logement; -concernant la vérification des antécédents des bénévoles.

- Action Nouvelle Vie ne peut répondre à la demande de livraison de paniers alimentaires pour 75 familles qui sont en confinement

- On va avoir des enjeux de sécurité alimentaire (refus de l'argent comptant, livraison). Est-ce que c'est pensable que la Ville de Longueuil et la cellule de crise se penchent sur cette question-là ?

- *Le BDSC répond qu'un support de la Ville est possible pour offrir livraison; il faut appeler Annie Deslauriers : 450 463-7100 # 2384.*

### **Friperies**

Plusieurs n'acceptent plus les dons pour le moment, par manque de personnel ou pour éviter la contamination des employéE et des bénévoles (qui sont souvent des personnes âgées).

### **Bénévoles disponibles**

La Mosaique invite les organismes qui ont besoin de bénévoles à faire appel à ses services, car elle reçoit beaucoup d'offres de bénévolat; des personnes du milieu de l'éducation offrent du soutien.

- Le service téléphonique / en ligne 211 répertorie tous les organismes dont les services sont encore ouverts.
- Le CISSS-MC dispose de liste des épiceries et pharmacies qui font de la livraison à domicile et ont des services téléphoniques.

### **Questions sans réponses ? Quels sont les besoins ?**

### **Hausse du coût des produits VS revenus**

- Des personnes sur l'aide sociale constatent l'indisponibilité des produits les moins dispendieux. Est-ce que leurs prestations pourraient être rehaussées, vu que les produits de base coûtent plus cher dans les épiceries ?

### **Que pouvons-nous faire collectivement pour soutenir les personnes les plus vulnérables ?**

Jusqu'à nouvel ordre, la CDC AL tiendra comme aujourd'hui une rencontre d'échange en ligne avec les organismes (et partenaires) **chaque mardi matin à 8 h 30**. Un message sera transmis à nouveau avec les coordonnées pour s'y joindre (qui devraient pouvoir rester les mêmes qu'aujourd'hui).

La prochaine rencontre, celle du 31 mars 2020, portera principalement sur les pratiques des groupes communautaires pour rester en contact avec leurs membres.

Toutes les présentations PowerPoint et toutes les vidéos de ces rencontres par Zoom seront en ligne la semaine suivante sur le site de la CDC AL : [www.cdcal.org](http://www.cdcal.org)